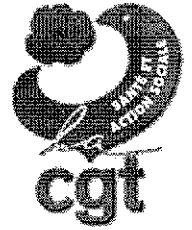




UFMICT

PARIS ACTE III LE 17 MARS



**JOURNÉE EXCEPTIONNELLE
LES MANIPS SE RASSEMBLENT
POUR ÊTRE ENTENDUS ET RECONNUS !**

**11H - 16H
Ministère
de la Santé**

**Angle
Av. Duquesne
Av. Ségur**

Parce que nos revendications sont justes et légitimes, notre mobilisation dure depuis 4 mois.

Le moment est venu de montrer notre détermination pour obtenir la reconnaissance et la revalorisation attendues.

NOUS VOULONS :

- ➔ 300 euros immédiatement et la revalorisation des salaires sur toute la carrière**
- ➔ le départ à la retraite à taux plein à 57 ans et le maintien des régimes spéciaux**
- ➔ le recrutement immédiat de MERMes sur des emplois pérennes et l'arrêt des emplois précaires**
- ➔ la formation initiale incluant les évolutions technologiques et l'accès au grade master avec un salaire du niveau ingénieur pour les pratiques spécialisées**
- ➔ l'attribution de moyens financiers affectés à l'amélioration des conditions de travail et à la garantie de sécurité de tous**

Choisir de mieux rémunérer les manips et tous les salariés du secteur est la solution pour donner à nos métiers la reconnaissance, l'attractivité indispensables et ainsi garantir des soins de qualité en sécurité indispensables à tous.

Pour faire aboutir nos revendications le financement doit être assuré. La sécurité sociale permettant la solidarité qui prend en charge la famille, la retraite, la maladie et le handicap est attaquée par le néolibéralisme brutal, c'est notre patrimoine à défendre.

Mardi 17 mars 2020

devant le ministère de 11h à 16h